REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GREPIAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame le Maire Céline GABRIEL, Maire.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 16-06-2020
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16-06-2020

Présents :
M. PIQUEMAL François, M. PAVAN René, M. ALCIBIADE Claude, M VIGIER Pierre ; Mme LANDICHEFF Stéphanie ; Mme COUCHE Valérie ; Mr DURAND Alain ; Mr EVRARD Gérard
Mme TOURNUT Yolande, Mme VASSAL Laurence, M. MARQUET Dominique, Mme ECHEVARRIA Hélène M. CHIVIALLE Jean-Luc, Madame Juliette ALVAREZ

Représentés :
Absents :

Excusés :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame LANDICHEFF Stéphanie a été désignée secrétaire de séance

En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Absents : 0

La séance est ouverte à 18h30

I/ Délibérations :

D 2020-06-29 Annulation délibération n°23/2020 Election délégué au Pays Sud Toulousain

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit annuler la délibération n°23/2020 Election des délégués de la commune au sein du Pays du Sud Toulousain.

En effet cette compétence appartient à la communauté des communes et non à la commune.

Après les explications de Madame le Maire,

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE d'annuler la délibération n°23/2020 élection des délégués au Pays sud Toulousain

D 2020-06-30 Election des délégués Haute Garonne Environnement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement du Conseil municipal il appartient à la municipalité de désigner des délégués au sein du syndicat mixte Haute Garonne Environnement

Il y aurait donc lieu de désigner les délégués titulaires et suppléants qui assureront désormais la représentation du Conseil Municipal au sein de cette Assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de désigner les délégués suivants au sein

du syndicat mixte Haute Garonne Environnement

M. CHIVIALLE Jean-Luc 8 A Route de Venerque 31190 GREPIAC sera délégué titulaire
Mme COUCHE Valérie lot du Dreuilhe 31190 GREPIAC sera déléguée suppléante

D 2020-06-31 élection commission des impôts

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

.La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Ainsi, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs suite aux récentes élections.
Après discussion, le conseil propose la liste de la commission communale des impôts directs suivante :

Commissaires titulaires :

M. MUNIGLIA Franck né le 16/06/1965 domicilié 30 grande rue saint Martin 31190 Grépiac

M.GORGUES Michel né le 09/06/1964 domicilié 714 Rue de l'Eglise 31810 Le Vernet (Propriétaire foncier résidant hors de la commune)

M. CATHALA Jean-Claude né le 23/09/1957 domicilié 17 chemin du Moulin 31190Grépiac

Mme CHAMBRELAN née GRAULE née le 19/01/1970 Valérie domiciliée 70 Route d'Auterive 31190 Grépiac

M CAPELLE Bernard né 29/08/1957 domicilié 13 chemin du Moulin -31190 Grépiac

Mme. ATTARD Myriam née 19/02/1971 domicilié 68 route d'Auterive 31190 Grépiac

Mme CANTIE Isabelle née 02/11/1964 domiciliée 17 lot de Dreuilhe 31190 Grépiac

M. TOURNIÉ Charles-Noël né le 02/09/1944 domicilié 6 place du Caroubier 31190 Grépiac

M. BABIN Olivier né le 06/02/1969 domicilié 23 rue de la Maysou 31190 Grépiac

M. RIVELLA Alain né le 14/03/1955 domicilié 7 grande rue Saint Martin 31190. Grépiac

Mme RIOS Sandrine née 23/08/1970 domiciliée 16 route de Venerque 31190 Grépiac

Mme ALONSO CAMPOS Séverine née 27/04/1979 domiciliée 15 allée des Sarmentières 31190 Grépiac

Commissaires suppléants :

Mme. BORTOLOTTO Mireille née 13/08/1963 domiciliée 6 chemin de l'ilôt 31190 Grépiac

Mme BERTRAND Nathalie née le 24/03/1969 domiciliée 21 Lotissement de Dreuilhe 31190 Grépiac

M. FORTIN Renaud né le 25/11/1961 domicilié 2 Rue de la Gleisette 31190 Grépiac

Mme LE MAITRE Julia née 13/05/1981 domiciliée 8A route d'Auragne 31190 Grépiac

Mme VERGNET Josiane née 19/04/1955 5 rue des Acacias 31190 Grépiac

Mme METRAL Chantal née 22/12/1962 domiciliée 1 bis route d'Auragne 31190 Grépiac

Mme COUDERC Pascale née 30/10/1958 domiciliée 5 place du caroubier 31190 Grépiac

M. DIDIER Patrick né 07/06/1971 domicilié 13 lot Dreuilhe 31190 Grépiac

M. SAUVAITRE Thierry né 05/11/1963 domicilié 23 route de Venerque 31190 Grépiac

M. BETREMIEUX Francis né 18/06/1952 domicilié 2A chemin de la Pigeonnière 31190 Grépiac

M. SZYMANSKI Franck né 14/07/1950 domicilié 20 route d'Auterive 31190 Grépiac

M. CAPLIN Raymond né 26/09/1954 domicilié 20 lot du Baget 31190 Grépiac

Les délégués municipaux sont : **Mr PIQUEMAL François titulaire et Mr DURAND Alain suppléant.**

D 2020-06-32 aide financière pour un administré

Madame le Maire fait part à l'assistance de la demande de secours formulée par une famille de la commune, afin de leur permettre l'aménagement d'un véhicule pour que leur fils handicapé puisse se rendre autonome.

Le montant de l'aide sollicitée s'élève à 285.95€

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la prise en charge de la somme de 285.95€ par la commune pour le compte de l'administré.
- Charge Madame le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.
-

D 2020-06-33 Acquisition d'une chaudière

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement de la chaudière du logement locatif de la commune.

Madame le Maire a sollicité des entreprises pour effectuer un devis :

BEGUE entreprise située 311810 VENERQUE 4263.26 TTC

BERGAMIN entreprise située 31190 AUTERIVE 4776.00 TTC

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- DECIDE de choisir l'entreprise BEGUE située à VENEQUE pour un montant de 4263.26TTC
- Dit que la dépense sera imputée au compte 2188 du budget 2020
- Sollicite auprès du Conseil Départemental 31 la subvention la plus élevée possible concernant ces travaux
- Autorise Mme le Maire à signer tout document administratif et financier concernant ce dossier

D 2020-06-34 Remplacement de la porte grand passage de la garderie de l'école

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement de la porte vitrée grand passage de la garderie

Madame le Maire a sollicité plusieurs entreprises pour avoir plusieurs devis :

ATMOSPHERE située à AUTERIVE 31190 pour un montant de 4803.49 € TTC
MPEP située à LAGARDELLE SUR LEZE 31870 pour un montant de 6174.76 € TTC
CFF MENUISERIES située à GRATENTOUR 31150 pour un montant de 9191.42 €TTC

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité des présents :

DECIDE de choisir l'entreprise ATMOSPHERE située à Auterive 31190 pour un montant de 4803.49 € TTC

- Dit que la dépense sera imputée au compte 2188 du budget 2020
- Sollicite auprès du Conseil Départemental 31 la subvention la plus élevée possible concernant ces travaux
- Autorise Mme le Maire à signer tout document administratif et financier concernant ce dossier

D 2020-06-35 vote du compte administratif 2019

Madame le Maire présente le Compte Administratif du Budget Principal de l'année 2019 et arrête ainsi les comptes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses					Recettes				
Chapitre	Intitulé	Crédits ouverts BP+DM+RAR 2018		Mandats émis	Chapitre	Intitulé	Crédits ouverts BP+DM+RAR 2018		Titres émis
011	Charges à caractère général	252 531,00 €		233 657,79 €	013	Atténuation des charges	6 000,00 €		30 896,95 €
012	Charges de personnel	386 000,00 €		345 894,65 €	70	Produits des services	99 987,00 €		97 376,25 €
65	Autres charges de gestion cou	76 550,00 €		70 757,96 €	73	Impôts et taxes	438 160,00 €		448 309,56 €
66	Charges financières	13 500,00 €		12 808,32 €	74	Dotations et participations	165 507,00 €		179 243,27 €
67	Charges exceptionnelles	2 230,00 €		0,01 €	75	Autres produits gestion courar	20 000,00 €		22 626,65 €
022	Dépenses Imprévues	20 000,00 €			76	Produits financiers			3,35 €
42	Opération d'ordre entre section	10 680,48 €		10 680,48 €	77	Produits exceptionnels	21 310,00 €		4 040,60 €
					42	Opération d'ordre entre section	9 680,48 €		9 680,48 €
	S/TOTAL	761 491,48 €				S/TOTAL	760 644,48 €		
023	Virement à la section d'investissment	911 776,36 €			002	Pour info : Excédent fonctionnement reporté	912 623,36 €		
	TOTAL Dépenses	1 673 267,84 €		673 799,21 €		TOTAL Recettes	1 673 267,84 €		792 177,11 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 est de 118 377,90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses					Recettes				
Chapitre	Intitulé	Crédits ouverts BP+DM	RAR 2019	Mandats émis	Chapitre	Intitulé	Crédits ouverts BP+DM+RAR 2018	RAR 2019	Titres émis
20	Immobilisations incorporelles	74 400,00 €	18 640,49 €	56 959,51 €	021	Virement à la section de fo	911 776,36 €		
21	Immobilisations corporelles	123 407,91 €	53 697,91 €	29 105,47 €	13	Subventions d'investissement	53 553,45 €	8 746,72 €	58 776,06 €
23	Immobilisations en cours	1 257 964,55 €	816 000,00 €	221 070,60 €	16	Emprunys dettes assimilées			0,01 €
16	Emprunts et dettes assimilées	80 500,00 €		77 089,89 €	23	Immo en cours	2 690,40 €		2 690,40 €
020	Dépenses Imprévues	20 000,00 €			10	Dotations fonds divers	71 851,62 €		59 492,80 €
					138	Subventions d'investissement	230 418,00 €	154 502,60 €	66 215,00 €
040	Opération d'ordre entre section	9 680,48 €		9 680,48 €	27	Autres immos financières	13 039,37 €		13 039,37 €
041	Opérations patrimoniales	149 937,23 €		149 937,23 €	040	Opérations d'ordre entre sectio	10 680,48 €		10 680,48 €
					041	Opérations patrimoniales	149 937,23 €		149 937,23 €
					R001	Pour info solde d'execution positif reporté de 2018	271 943,26 €		
	S/TOTAL	1 715 890,17 €	888 338,40 €	543 843,18 €		S/TOTAL	1 715 890,17 €	163 249,32 €	360 831,35 €
TOTAL DEPENSES (total mandats émis+ RAR - crédits ouverts)				- 283 708,59 €	TOTAL RECETTES (total titres émis + RAR- Crédits ouverts)				- 1 191 809,50 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2019 est de - 183 011,83 €

À la suite de quoi Madame le Maire cède la présidence à M. PIQUEMAL François1er Adjoint au Maire et quitte la salle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser et arrêté les résultats définitifs tels que ci-dessus, le Compte Administratif 2019 est voté à l'unanimité.

D 2020-06-36 Examen et vote du compte de gestion 2019

MAIRIE DE GREPIAC 31 (Hte-Garonne)

Monsieur le premier adjoint aux Finances présente les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par la trésorière accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019

Après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

D 2020-06-37 vote de l'affectation des résultats 2019

Réuni sous la présidence de Mme le Maire GABRIEL Céline, le Conseil Municipal de Grépiac, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		118 377.90 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		912 623.36 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		**1 031 001.26 €**
D Solde d'exécution d'investissement		88 931.43 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-725 089.08 €
Besoin de financement F	**=D+E**	**-636 157.65 €**
AFFECTATION = C	**=G+H**	**1 031 001.26 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		636 157.65 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		394 843.61 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement restant toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme ci-dessus.

D 2020-06-38 vote des taux d'imposition

Madame le Maire expose qu'en application des dispositions de l'article 1639 du Code Général des Impôts et de l'article L1612.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Collectivités Territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux des impositions directes locales perçues locales à leur profit

Madame le Maire comme elle s'était engagée lors de sa campagne électorale, souhaite ne pas augmenter les taux pour l'année 2020.

Après avoir entendu Madame le Maire et les membres de la commission des finances, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux de la fiscalité pour l'année 2020, qui s'établissent à :

1. Taxe foncière Bâtie : 24.45%
2. Taxe Foncière Non Bâties : 137.54%

D 2020-06-39 Vote des montants des subventions 2020 aux associations

Monsieur PIQUEMAL Adjoint aux finances et au budget expose aux membres du Conseil Municipal les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2020, présentés par les associations.

Il est rappelé aux membres du Conseil que ces dossiers ont été examinés par les membres de la commission du Budget.

Il est proposé d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

ALEVA **350 €** — **Proposition votée à 14 Voix POUR**

Il est précisé que Mme le Maire ne participe pas au vote

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS **300 €** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

CLUB DES AINES LE VERNET-VENERQUE-GREPIAC **250 €** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

CLUB DE FOOT DE VENERQUE FCVV **1000 €** — **Proposition votée à 15 Voix POUR**

FNACA Auterive **150 €** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

TENNIS CLUB DE GREPIAC **850 €** — **Proposition votée à 14 Voix POUR**

Il est précisé que Mme VASSAL ne participe pas au vote.

BELOTE GREPIACOISE **200€** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

FOYER RURAL **800 €** — **Proposition votée à 14 Voix POUR**

Il est précisé que M. PAVAN René ne participe pas au vote.

COMITE DES FETES **3000€** — **Proposition votée à 14 Voix POUR**

Il est précisé que M. PAVAN René ne participe pas au vote.

LES LUMIERES DE GREPIAC **600 €** — **Proposition votée à 14 Voix POUR**

Il est précisé que M. PAVAN René ne participe pas au vote.

CHASSE **400€** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

AIFP **1 200€** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

CFS31 LABARTHE SUR LEZE **300 €** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

FANS DE VALOU **1 200 €** — **Proposition votée à 15 voix POUR**

D 2020-06-40 Vote du Budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Céline GABRIEL indique que, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du Budget Primitif. Le document ci-dessous présente et commente les données financières de ce budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	250 577,00 €	002	Excédent antérieur reporté	394 843,61 €
012	Charges de personnel	376 950,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	80 168,94 €	013	Atténuation des charges	12 000,00 €
66	Charges financières	12 500,00 €	70	Produits des services	69 783,66 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	73	Impôts et taxes	453 923,00 €
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €	74	Dotat° aux amortissements	175 921,00 €
			75	Autres produits gestion courante	20 000,00 €
	S/TOTAL Dépenses	**741 195,94 €**	77	Produits exceptionnels	9 568,28 €
023	Solde Autofinancement	394 843,61 €			**741 195,94 €**
	TOTAL DEPENSES	**1 136 039,55 €**		**TOTAL RECETTES**	**1 136 039,55 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			RAR	Recettes			RAR
Chapitre	Intitulé	Montant		Chapitre	Intitulé	Montant	
001	Solde antérieur investissement reporté	- €		01	Solde d'excutions d'inv reporté	88 931,43 €	
020	Dépenses Imprévues	20 000,00 €		021	Virement section de fonctionnement	394 843,61 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	76 500,00 €		10	Dotations fonds divers	664 486,92 €	
20	Immobilisations incorporelles	69 000,00 €	18 640,49 €	13	Subventions d'investissement	385 736,68 €	163 249,32 €
21	Immobilisations corporelles	166 455,69 €	53 697,91 €	23	Immobilisations en cours		
23	Immobilisation en cours	476 853,87 €	816 000,00 €	27	Autres immos financières		
041	Opération d'ordre entre section	4 000,00 €		041	Opération patrimoniales	3 900,00 €	
	S/TOTAL Dépenses	**812 809,56 €**	888 338,40 €		**TOTAL**	**1 537 898,64 €**	
TOTAL DEPENSES (S/Total + RAR)		**1 701 147,96 €**		**TOTAL RECETTES (S/Total + RAR)**		**1 701 147,96 €**	

Le Conseil Municipal,
- Vu le code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le débat d'orientations

Décide d'approuver le Budget Primitif 2020.

✓ Séance levée à 19h40

GABRIEL Céline	PIQUEMAL François	VASSAL Laurence
ALVAREZ Juliette	PAVAN René	LANDICHEFF Stéphanie
ALCIBIADE Claude	DURAND Alain	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA Hélène	MARQUET Dominique	COUCHE Valérie
VIGIER Pierre	TOURNUT Yolande	EVRARD Gérard